

**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 9 janvier 2019**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le neuvième jour du mois de janvier deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Réal Ryan, Noyan, et les conseillers régionaux suivants:

M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Alain Laplante, Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville et M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

Absences motivées : Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution 15429-19

**Comité des digues et stations de pompage
de la rivière du Sud**

Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,
Appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, M. Martin Thibert, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et M. Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec soient nommés membres du comité « Environnement » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, siègent au comité des digues et stations de pompage de la rivière du Sud, jusqu'à leur remplacement;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Signé: Réal Ryan, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La secrétaire-trésorière adjointe,



Marielle C. Rondeau
MRC du Haut-Richelieu